Ministère des Finances et de l'Économie
Québec
Cabinet du ministre

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

LE MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE FAIT LE POINT SUR LES RÉACTIONS DE L'ENSEMBLE DES AGENCES DE NOTATION CONCERNANT LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE L'AUTOMNE 2013

Québec, le 12 décembre 2013 – Le ministre des Finances et de l'Économie, M. Nicolas Marceau, a fait le point sur les réactions de l'ensemble des agences de notation relativement à la mise à jour économique et financière du 28 novembre dernier.

Deux agences de notation, Standard & Poor's (S&P) et Moody's, ont publié des notes d'information à l'intention de leurs abonnés. Pour S&P, le gouvernement du Québec n'est pas le seul gouvernement au Canada à devoir reporter le retour à l'équilibre budgétaire en raison d'une croissance économique moins favorable. L'agence note que depuis 2010, plusieurs provinces ont dû reporter leur retour à l'équilibre budgétaire.

Quant à l'agence Moody's, elle affirme que le gouvernement contrôle les dépenses et que les déficits additionnels prévus en 2013-2014 et en 2014-2015 ne changent pas de manière significative l'évolution prévue de la dette.

DBRS et l'agence Japan Credit Rating (JCR) ont informé le ministère des Finances et de l'Économie qu'elles n'ont pas jugé nécessaire de publier quoi que ce soit à la suite de la publication de la mise à jour économique et financière du Québec du 28 novembre dernier.

L'agence Fitch a, quant à elle, confirmé par communiqué le maintien de la cote de crédit du Québec à AA− et modifié de « stable » à « négative » la perspective associée à la cote de crédit. L'agence explique le changement de perspective par le report de deux ans du retour à l'équilibre budgétaire.

Orientations économiques et budgétaires du gouvernement

Le ministre Marceau a tenu à rappeler les orientations économiques et budgétaires du gouvernement :

- retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016;
- contrôle rigoureux des dépenses à 2 % par année en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;
- maintien des objectifs de réduction de la dette;
- versements additionnels au Fonds des générations à compter de 2016-2017 pour compenser entièrement l'augmentation de la dette due aux déficits budgétaires qui seront enregistrés en 2013-2014 et en 2014-2015; et
- mise en place de la Politique économique Priorité emploi, qui vise notamment à stimuler l'investissement privé pour augmenter la productivité et la compétitivité des entreprises.

« Le report de l'équilibre budgétaire à 2015-2016 est un geste responsable. Dans la conjoncture actuelle, poursuivre l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire dès cette année n'aurait pu se faire qu'au prix de mesures qui auraient été néfastes pour la croissance économique », a conclu le ministre.

Cotes de crédit du gouvernement du Québec

Agence	Cote	Perspective
Moody's	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	A+	Stable
DBRS	A (high)	Stable
Fitch Ratings	AA−	Négative
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable

– 30 –

Source : Mélanie Malenfant
Directrice adjointe et attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
et de l'Économie
418 643-5270
514 873-5363